

Le programme Petites Villes de Demain officiellement lancé sur le territoire

Vendredi 23 avril 2021 Serge CASTEL, Préfet du Cantal, Bruno FAURE, président du Conseil départemental, Marc MAISONNEUVE, président de la Communauté de communes Sumène Artense et Alain DELAGE maire d'Ydes, ont signé la convention d'adhésion officialisant le lancement du programme Petites Villes de Demain sur le territoire communautaire et le recrutement d'un chef de projet.



Le territoire dispose désormais de 18 mois pour élaborer une Opération de Revitalisation territoriale dont la mise en œuvre s'échelonne d'ici 2026. La finalité du projet de revitalisation du territoire est de

développer l'attractivité de ce dernier et donner envie d'y vivre. Pour y parvenir plusieurs actions seront mises en œuvre sur des problématiques rencontrées localement : se déplacer, faire ses courses, travailler, habiter, faire du sport, bien vivre, accéder à des services publics...

La commune d'Ydes bénéficiera bien entendu du dispositif petites villes de demain, mais les élus communautaires ont souhaité également étendre les différentes actions et outils à l'ensemble des communes du territoire.

Dans cette optique la Communauté de communes souhaite recueillir les avis et un maximum de suggestions de la part de ses habitants. **Vous trouverez ci-joint un questionnaire à nous retourner par mail, dépôt en mairie ou directement à la Communauté de communes avant le 16 septembre 2021.** Le chef de projet revitalisation et Petites Villes de Demain animera ce dispositif et se tient à votre disposition pour tout renseignement

Louis GRATEL

Chef de projet revitalisation et Petites Villes de Demain
07.86.54.02.61 / lgratel@sumene-artense.com

QUESTIONNAIRE

Ce formulaire, comportant une quinzaine de questions, a vocation à comprendre les attentes des habitants de la Communauté de communes Sumène Artense et à les intégrer dans notre programme de revitalisation territorial.

Vos réponses nous seront très utiles pour mettre en œuvre une stratégie de redynamisation et proposer des actions en adéquation avec les attentes de la population.

Répondez-vous :

Seul En couple Pour une famille

Nombre d'enfants
.....

Votre tranche d'âge :

- 15 ans 15-24 ans 25-39 ans 40-59 ans 60 ans et +

Si vous avez des enfants, sont-ils :

Non scolarisés (- 3 ans) Maternelle Primaire

Collège Lycée Supérieur Autre :

Précisez dans quelle(s) commune(s) :

.....
.....

Habituellement vos enfants vont à l'école (seuls ou accompagnés) :

A pied En vélo En voiture Transport scolaire

Quelle est votre commune de résidence ?

.....

Habitez-vous en centre bourg ?

Oui Non

Quelle est votre profession ?

.....

Où se situe votre lieu de travail (commune) ?

.....

Où faites-vous principalement vos courses (commune) ?

.....

Où allez-vous pour accéder à des services publics (commune) ?

.....

Votre moyen de transport habituel pour vos besoins du quotidien (travail, courses, services...) ?

Vélo Voiture Moto Marche à pied

Autre Précisez :
.....

Quelle serait votre priorité en matière de revitalisation du territoire (3 réponses maximum) ?

- Amélioration des logements
- Développement des commerces/artisanat
- Services publics et administratifs
- Services à la population et de santé
- Des modes de déplacements alternatifs à la voiture (covoiturage, vélo...)
- Équipements sportifs
- Équipements culturels
- De nouveaux espaces publics ou de vie sociale
- Équipements dédiés aux associations
- Autre :

Quelle image avez-vous du territoire ?

Très attrayant Attrayant Peu attrayant Pas du tout attrayant

Pourquoi ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Cochez la case pour donner votre accord si vous acceptez le traitement des données récoltées via ce questionnaire.

Les informations recueillies dans le questionnaire sont enregistrées dans un fichier informatisé et traitées uniquement par la Communauté de communes Sumène Artense. La base légale du traitement est l'intérêt public.

Les données sont conservées pendant 6 mois.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter la CCSA via les contacts ci-dessous.

Nous vous remercions pour le temps passé à compléter ce questionnaire qui est à retourner avant le 16 septembre 2021 soit :

- par dépôt papier ou courrier :

Communauté de Communes Sumène Artense, 23
place de l'église 15270 Champs sur Tarentaine
ou
21 rue du Calalet 15240 Saignes
ou
dans votre mairie

- par mail : lgratel@sumene-artense.com

Vous pouvez aussi le télécharger le questionnaire et le compléter via le lien suivant :

https://www.sumene-artense.com/article_8_1_cadre-de-vie---le-programme-petite-villes-de-demain-officiellement-lance-sur-le-territoire_fr.html